

APPEL A PROJETS POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMMATION 2020

ANNEXE 1 : LISTE DES PIECES A FOURNIR LORS DU DEPOT A LA CAGSC



**Pour toute demande : Nouvelle Procédure**

* ***POUR LES NOUVEAUX OPERATEURS***

Lettre de demande de subvention adressée à la Présidente de la CAGSC.

**Cerfa de demande de subvention** **saisi en ligne** sur la nouvelle plateforme de dématérialisation  
 « DAUPHIN » [**https://usager-dauphin.cget.gouv.fr**](https://usager-dauphin.cget.gouv.fr) dûment rempli, daté, signé et revêtu du cachet  
 de la structure.

**Annexe 2 :** Fiche synthétique de présentation du projet.

**Annexe 3 :** Fiche détaillée du budget prévisionnel du projet.

Ensemble des devis permettant d’évaluer avec précision le coût réel du projet.

**Statuts régulièrement déclarés**.

Listedes personnes chargées de l’administration de la structure (pour les associations :   
 composition du conseil et du bureau).

**Relevé d’identité bancaire. ATTENTION** : l’adresse du R.I.B doit être strictement identique à  
 celle du siège social de la structure (pour les associations, telle que figurant aux statuts, à la fiche  
 1.1 du CERFA et au répertoire SIRENE).

Fiche INSEE mentionnant le n° de SIRET ou SIREN.

Si le présent dossier n’est pas signé par le représentant légal de l’association, **le pouvoir donné  
 par ce dernier au signataire**.

Les comptes approuvés du dernier exercice clos.

Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment  
 celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.

Le dernier rapport d’activité approuvé.

**Attestation sociale** permettant de justifier de la régularité de votre situation sociale au 31  
 décembre 2018 délivrée notamment par l’URSAFF, la CGSS, POLE EMPLOI…

* ***POUR LES OPERATEURS AYANT DEJA RECU DES SUBVENTIONS DU CONTRAT DE VILLE***

Lettre de demande de subvention adressée à la Présidente de la CAGSC,

**Cerfa de demande de subvention** **saisi en ligne** sur la nouvelle plateforme de dématérialisation  
 « DAUPHIN » [**https://usager-dauphin.cget.gouv.fr**](https://usager-dauphin.cget.gouv.fr) dûment rempli, daté, signé et revêtu du cachet  
 de la structure.

**Annexe 2 :** Fiche synthétique de présentation du projet.

**Annexe 3 :** Fiche détaillée du budget prévisionnel du projet.

Les comptes approuvés du dernier exercice clos.

Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment  
 celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.

Le dernier rapport d’activité approuvé.

Ensemble des devis permettant d’évaluer avec précision le coût réel de l’action.

Si le présent dossier n’est pas signé par le représentant légal de l’association, **le pouvoir donné  
 par ce dernier au signataire**.

**Attestation sociale** permettant de justifier de la régularité de votre situation sociale au 31  
 décembre 2018 délivrée notamment par l’URSAFF, la CGSS,…

Tout **changement** de RIB, Fiche Insee, statuts, composition du conseil et du bureau doivent être  
 signalé avec remise des nouveaux documents.

**Compte rendu financier de subvention (bilan qualitatif et quantitatif) de chaque action  
 financée en 2019,**

***Pour les actions terminées à la date de dépôt du dossier, saisir en ligne le Bilan final*** pour chaque action sur [**http://addel.cget.gouv.fr**](http://addel.cget.gouv.fr) ***(voir note de cadrage)*** et fournir impérativement :

* ***CERFA N°15059\*01*:***Compte rendu financier de subvention : Fiche 1 - Bilan qualitatif de l’action réalisée. Fiche 2 - Tableau de synthèse. Fiche 3 - Données chiffrées*
* *Fiche d’identification des bénéficiaires des quartiers de la politique de la ville (Annexe 4).*
* *Les factures correspondantes et toutes pièces permettant de justifier de l’utilisation des subventions octroyées (rapport d’activité, affiches, articles de presse, photos,…).*

***Pour les actions non terminées à la date de dépôt du dossier,*** fournir impérativement ***le  
 Bilan intermédiaire non saisi en ligne***pour chaque action :

* ***CERFA N°15059\*01 :*** *Fiche 1 - Bilan qualitatif de l’action réalisée. Fiche 2 - Tableau de synthèse. Fiche 3 - Données chiffrées*
* *Fiche d’identification des bénéficiaires des quartiers de la politique de la ville (Annexe 4).*

*En tout état de cause, les porteurs de projets doivent justifier leurs actions au plus tard le 30 juin 2020 inclus.*

***DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :***

***Mars 2020 à 11 heures***

***N.B. : Tout dossier incomplet à la date limite de dépôt ne sera pas examiné.***

***RAPPEL : Dossier de demande à déposer en 2 exemplaires sous format papier et   
 numérique en version word et pdf (Clé Usb, CD rom, ...).***

***NOM DE LA STRUCTURE :***

***Date :***

***Signature et cachet***